

# L'AIR DE MARTINIQUE

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION SUR LA QUALITÉ DE L'AIR EN MARTINIQUE

#70  
janv/mars  
2019



## À LA UNE

### LE LABORATOIRE D'ÉTALONNAGE DE MADININAIR ACCRÉDITÉ COFRAC SELON LA NORME ISO 17025

Les 13 et 14 février derniers, Madininair a reçu sur site deux évaluateurs dans le cadre de l'accréditation COFRAC (Comité Français d'Accréditation) de ses activités d'étalonnage. Ces deux jours d'audit ont permis aux évaluateurs de s'assurer que les activités d'étalonnage de Madininair sont en parfaite conformité avec les référentiels en vigueur.

Suite à cette évaluation, Madininair a donc été **accrédité par le COFRAC selon la norme NF EN ISO 17025 : 2017 pour ses activités d'étalonnages en « matériaux de référence / chimie ».**

Cette accréditation constitue une reconnaissance importante pour le laboratoire interrégional d'étalonnage qui depuis 2009, oeuvre pour la traçabilité des mesures de polluants atmosphériques des régions Martinique, Guadeloupe et Guyane en raccordant les instruments des stations de surveillance de la qualité de l'air des trois territoires, à des étalons de référence nationaux.

Elle atteste des compétences techniques et organisationnelles de Madininair pour les activités d'étalonnages des polluants gazeux : dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>), oxydes d'azote (NO<sub>2</sub>/NO), monoxyde de carbone (CO) et ozone (O<sub>3</sub>). Elle apporte également des garanties sur la qualité des résultats de mesure des stations fixes de surveillance de la qualité de l'air aux Antilles-Guyane.



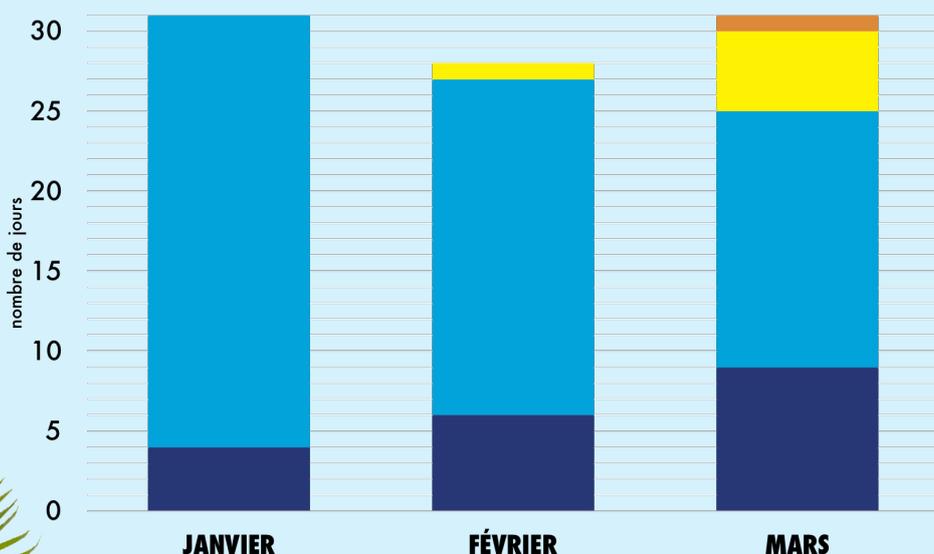
L'accréditation COFRAC ISO 17025 complète donc la certification ISO 9001 que Madininair a depuis 2012. Avec ces deux attestations, l'observatoire affirme sa volonté d'amélioration continue, et démontre le travail de qualité mené depuis 20 ans par son équipe pour la surveillance de la qualité de l'air en Martinique.

*Le COFRAC, Comité Français d'Accréditation, est une association chargée de l'accréditation des laboratoires, organismes certificateurs et d'inspection. Le COFRAC, créé en 1994, a été désigné comme unique instance nationale d'accréditation.*



# INDICES DE LA QUALITÉ DE L'AIR

Indices ATMO enregistrés au cours du trimestre

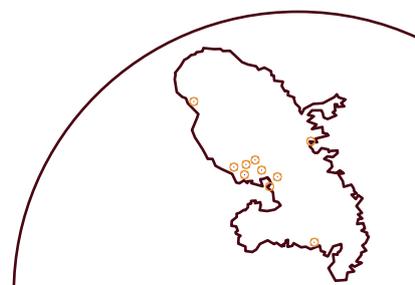


- air très mauvais
- air mauvais
- air médiocre
- air moyen
- air bon
- air très bon



## SURVEILLANCE DES POLLUANTS RÉGLEMENTÉS

Concentrations maximales par polluant, enregistrées sur les stations fixes au cours du trimestre



POLLUANTS	MAXIMUM (en $\mu\text{g}/\text{m}^3$ )	STATION / INFLUENCE	DATE / HEURE	VALEURS RÉGLEMENTAIRES
<b>DIOXYDE DE SOUFRE</b>	45 (en moyenne horaire)	Fort-de-France Etang Z'abricot / industrielle	13/02 à 3h	Valeur limite : 350 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire (à ne pas dépasser plus de 24 heures par an) Seuil d'information et recommandation : 300 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire Seuil d'alerte : 500 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire durant 3 heures consécutives
<b>DIOXYDE D'AZOTE</b>	133 (en moyenne horaire)	Fort-de-France Concorde / trafic	10/01 à 12h	Valeur limite : 200 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire Seuil d'information et recommandation : 200 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire Seuil d'alerte : 400 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire durant 3 heures consécutives
<b>OZONE</b>	94 (en moyenne horaire)	Lamentin, Bas Mission / péri urbaine	10/01 à 5h	Seuil d'information et recommandation : 180 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire Seuil d'alerte : 240 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire
<b>PARTICULES FINES PM10</b>	58 (en moyenne journalière)	Sainte-Luce, Morne Pavillon / péri urbaine	16/02	Valeur limite : 50 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne journalière (à ne pas dépasser plus de 35 jours par an) Seuil d'information et recommandation : 50 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne sur 24 heures Seuil d'alerte : 80 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ sur 24 heures
<b>PARTICULES FINES PM2,5</b>	19 (en moyenne journalière)	Sainte-Luce, Morne Pavillon / péri urbaine	16/02	(1)

(1) pas de valeur réglementaire fixée en moyenne horaire et journalière pour les PM2,5 (seulement en moyenne annuelle)



## ÉPISODE(S) DE POLLUTION CONSTATÉ(S) AU COURS DU TRIMESTRE



Niveau : information et recommandation

1 jour

Polluant : PM10

Date(s) : 16/02



Niveau : alerte

Aucun jour

Polluant : PM10

Date(s) : -



## SURVEILLANCE DE L'HYDROGÈNE SULFURÉ



Concentrations maximales journalières et nombre de dépassements enregistrés au cours du trimestre

SITES DE MESURE	MAXIMUM JOURNALIER (en ppm)	DATE	NOMBRE DE DÉPASSEMENTS DE 1 PPM/24H	NOMBRE DE DÉPASSEMENTS DE 5 PPM/24H
Marigot, bourg	0,21	11/03	0	0
Trinité, Cosmy	0,25	17/03	0	0
Robert, Baie Cayol	2,58	02/02	9	0
Robert, Pointe Savane	0,07	03/02	0	0
Robert, Pontalery Nord	1,69	02/02	8	0
Robert, Four à chaux	1,31	01/02	2	0
Robert, Pointe Hyacinthe	2,82	03/02	46	0
Robert, Sable blanc	0,78	14/01	0	0
François, Frégaste Est 2	6,86	31/01	41	2
François, Dostaly Sud	0,06	07/02	0	0
François, Cap Est	2,57	05/02	24	0
Vauclin, Château Paille	0,07	20/01	0	0
Sainte-Anne, Anse Michel	0,04	04/02	0	0
Diamant, Anse Cafard	0,05	28/03	0	0

### > Avis du Haut Conseil de Santé Publique

- entre 0,07 et 1 ppm de H<sub>2</sub>S : mise en place rapide (sous 48h au maximum) du chantier d'enlèvement des algues et information des personnes vulnérables afin qu'elles se tiennent éloignées des zones affectées ;
- entre 1 et 5 ppm de H<sub>2</sub>S : il est recommandé au public de se tenir éloigné des zones affectées ;
- valeurs supérieures à 5 ppm pour H<sub>2</sub>S : l'accès doit être réservé aux professionnels équipés de moyens de mesure individuels avec alarmes ; mesures d' H<sub>2</sub>S au niveau des habitations riveraines.





## ACTUALITÉS

### ÉVALUATION DE L'INFLUENCE DES ÉMISSIONS DES BATEAUX DE CROISIÈRE SUR LA QUALITÉ DE L'AIR À FORT-DE-FRANCE

L'impact des émissions des navires et notamment des bateaux de croisière sur la qualité de l'air est une préoccupation grandissante dans les villes portuaires. Avec son Port qui traite à la fois le trafic de marchandises, de passagers et la réparation navale, Fort-de-France est concernée par cette problématique. C'est pourquoi la CACEM, dans le cadre de son programme AIR, a sollicité Madininair pour évaluer la potentielle influence des émissions de bateaux sur la qualité de l'air de la Ville Capitale, en cette saison de croisières 2018-2019.



Compte tenu de la nature et de la quantité de carburant utilisé, les paquebots sont des émetteurs importants de polluants de l'air. Et ces émissions peuvent avoir un impact sur la qualité de l'air au niveau des zones portuaires et des zones habitées les plus proches.

Du 5 décembre 2018 au 15 avril 2019, Madininair réalise donc des mesures en continu de dioxyde de soufre, oxydes d'azote et particules fines inférieures à 10 micromètres (PM10) grâce à 2 unités mobiles de surveillance de la qualité de l'air installées à l'entrée du quartier Texaco et sur la Savane. Ces sites de mesure ont été définis comme étant les plus susceptibles d'être impactés par les émissions des paquebots amarrés dans la Baie des Tourelles ou à la Pointe Simon, grâce à une étude de modélisation de leurs rejets réalisée préalablement par Madininair.

Les résultats de cette évaluation seront disponibles au 2<sup>ème</sup>

semestre 2019 et permettront de déterminer l'impact des bateaux de croisière sur la qualité de l'air à Fort-de-France.

### « AIR, L'EXPO QUI INSPIRE »

Du 5 décembre 2018 au 30 avril 2019, Madininair en partenariat avec la Collectivité Territoriale de Martinique présente une exposition temporaire intitulée « Air l'expo qui inspire » au CDST à Saint-Pierre. Cette exposition participative conçue par l'Exporadôme est accessible au tout public à partir de 6 ans.

L'exposition aborde six thématiques : « Quel air est-il ? » (odeur, musique et poésie), « L'air à l'étude » (pression, température et aérodynamisme), « L'air et la vie » (respiration, poumon et énergie), « C'est dans l'air » (pollution, mesure et santé), « Courants d'air » (climat, atmosphère et mouvement) et « Dans l'air du temps » (citoyenneté, politique et engagement).

Ces 6 pôles thématiques permettent au visiteur, grâce à des dispositifs interactifs et pédagogiques, d'expérimenter, de comprendre et de réfléchir sur toutes les facettes de l'air.

Jusqu'en avril, Madininair propose des animations autour de cette exposition :

- pour le tout public, les mercredis et pendant les vacances scolaires.
- pour les groupes scolaires, sur réservation auprès du CDST.



**Madininair** : 31, rue du Professeur Raymond Garcin 97200 Fort-de-France  
Tél. : 05 96 60 08 48 / info@madininair.fr / www.madininair.fr

L'air de Martinique, bulletin trimestriel d'information sur la qualité de l'air en Martinique, est édité par Madininair. Directeur de la publication : S.Gandar / Conception et rédaction : service communication / Crédits photo : Madininair sauf mention contraire / Parution : 2<sup>ème</sup> trimestre 2019 n° ISSN : 2106-5284 / diffusion gratuite